

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 19 mars 2020 à 9h.30

Au Palais de Justice de CRÉTEIL (94) rue du Palais de Justice,
Salle n° A – Rez-de-Chaussée – Bâtiment Nord

EN UN SEUL LOT

Un immeuble sis à **SAINT MAUR DES FOSSÉS (94)**

59 bis avenue Albert 1^{er}

Cadastré section FH n° 99, *lieudit « 59 avenue Albert 1^{er} » pour 3a*

Un **PAVILLON D'HABITATION** d'une superficie habitable totale de **100,84 M²** élevé sur sous-sol, comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me Bertrand TRUTTMANN, Huissier de Justice Associé au KREMLIN-BICÊTRE (94), en date du 18 juillet 2019 :

- Au rez-de-chaussée : entrée, séjour – salle à manger, cuisine équipée,
- À l'étage : salle d'eau, WC, deux pièces, bureau.
- Au sous-sol : palier, une pièce, salle d'eau avec WC, buanderie.

JARDIN avec **CHALET EN BOIS** comprenant : pièce avec coin cuisine, salle d'eau avec WC.

Selon même PV, les lieux sont loués et occupés.

MISE À PRIX : 190.000 €

(CENT QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL.

CONSIGNATION : 19.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître Florence CHOPIN, Membre de la SCP LANGLAIS - CHOPIN, Avocat, 1-5 avenue Pierre Brossolette (94) CRÉTEIL, TEL. 01.42.07.29.56, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé, les lundis et mardis (N° RG 19/00159) ► Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

Sur les lieux pour visiter le vendredi 13 mars 2020 de 14h30 à 15h30